

Programme de la Formation

## DÉSAMIANTAGE : DU DIAGNOSTIC AU CHANTIER

1 jour soit 7 heures de formation

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Interdite depuis 1997, l'amiante est toujours présente dans bon nombre de construction et représente la deuxième cause de maladies professionnelles en France.

Les dangers liés au désamiantage dans les opérations de rénovation ou de démolition touchent tous les acteurs de la filière construction. Pour prévenir ces risques, les obligations des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordonnateurs SPS et des entreprises sont renforcées par la réglementation applicable depuis juillet 2012.

Les nouvelles dispositions réglementaires relatives au risque amiante, applicable depuis le 1er juillet 2012, ne concernent pas uniquement les entreprises du bâtiment, mais ont également des impacts sur la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Une nouvelle mission est ainsi dévolue à l'architecte afin d'agir en tant que conseil auprès du maître d'ouvrage sur le traitement Amiante.

### PUBLIC CIBLE

Architecte, collaborateur ou chargé d'opération, ingénieur et technicien des bureaux d'études, économiste.

Module

## DÉSAMIANTAGE : DU DIAGNOSTIC AU CHANTIER

1 jour soit 7 heures de formation

### OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Comprendre le marché du désamiantage.
- Appréhender l'approche réglementaire au 1er Juillet 2012 pour les entreprises de désamiantage et incidences pour le Maître d'Ouvrage et Maître d'œuvre.
- Appréhender la problématique amiante dans la préparation et le suivi d'un chantier en milieu occupé ou non.
- Préparer les travaux et les pièces à joindre au marché et notamment le diagnostic avant travaux.

### FORMATEUR(S)

DAVID Richard - B JL Environnement

### PROGRAMME

#### 1) Contexte du marché :

- Introduction générale,
- Présentation du marché français,
- Responsabilité des acteurs

#### 2) Approche Réglementaire : Explication des nouvelles réglementations : ED 815 vers ED 6091 et la qualification 15 52

- Obligation Maître d'ouvrage : diagnostic amiante avant travaux ou avant démolition, audit déchets
- Obligation des désamianteurs Qualification des entreprises Procédures de dépose Gestion des déchets

#### 3) Préparation des consultations : Du diagnostic vers le cahier des charges

- Compilation des diagnostics existants et/ou lancement des diagnostics,
- Analyses des résultats
- Échanges avec les organismes compétents
- Spécifications techniques du cahier des charges en fonction des travaux

#### 4) Le chantier : Volet Administratif

- Plan de retrait et techniques de déposes

- Gestion des déchets, Bordereau de suivi de déchets amiantés
- Mise à jour du Dossier Technique Amiante

**5) Cas pratiques, Habitat isolé ; habitat collectif, Industrie et établissement recevant du public**